

23 octobre 2004

Chasser la question nationale québécoise, elle revient au galop



On ne peut tout simplement pas effacer la question nationale québécoise de l'histoire de l'État canadien en la balayant sous le tapis. Les résultats des élections fédérales l'ont ramenée dans le débat public. On dira ce qu'on voudra, la perspective de l'indépendance du Québec est vue par une bonne partie du peuple québécois comme une porte de sortie de l'enfer néolibéral et de l'humiliation fédéraliste. Heureusement, pour les fédéralistes, qu'il y a le PQ pour ruiner cette perspective avec l'amer souvenir de ses politiques néolibérales et de ses tergiversations autour de la « souveraineté-partenariat ».

Refusant de faire son autocritique comme premier pas du rétablissement de sa crédibilité, le PQ s'enlise dans le débat cul-de-sac élection référendaire ou quasi-référendaire à la Legault, ce que récuse et récusera la population du Québec tant qu'il y aura l'adéquation indépendance = souveraineté-partenariat = souverainisme néolibérale à la PQ, versus la remise aux Calendes grecques du référendum au nom de « l'assurance morale » de le gagner à la Marois, ce qui aliène la base nationaliste *purzédur* du parti qui cependant déconnecte et continuera de déconnecter la question nationale de la question sociale au nom de la grande alliance souverainiste évidemment sous direction bourgeoise puisque les rapports sociaux dominant sont capitalistes. En effet, sans autocritique débouchant sur un projet de société antinéolibéral — une impossibilité pour ce parti bourgeois issu du PLQ des années 60 et de ce fait acquis corps et âme à la construction de « Québec Inc. » — le PQ ne peut espérer reprendre le pouvoir que comme parti de l'alternance par une population écœurée des politiques néolibérales du PLQ.

Or voici que les Libéraux fédéraux, eux-mêmes en grand besoin de regain populaire au Québec dans la perspective d'élections qui s'annoncent à court terme, donnent dans le « fédéralisme asymétrique » — il est vrai, à propos de la santé qui relève de la compétence constitutionnelle des provinces — malgré l'impopularité de cette politique au Canada anglais. Ainsi le PLQ a pu arrêter la pente descendante de sa propre impopularité au Québec et même reprendre, très fragilement il est vrai tant il manque des morceaux, l'offensive lors du dit « Forum des générations ». Heureusement pour le PLQ qui peut non seulement compter sur les déboires électoraux du grand frère mais aussi et surtout sur la capitulation et même, dans le cas de la direction de la FTQ, sur la trahison des hautes directions syndicales.

Le goulot d'étranglement de la capitulation/trahison des directions syndicales

Car c'est surtout à ce niveau que le bât blesse. Au centre de ce dispositif de capitulation/trahison il y a la récupération de la haute direction de la FTQ — non seulement par le PQ, qui n'a jamais critiqué sérieusement les lois scélérates de décembre 2003 ni la politique de partenariat public-privé (PPP) du PLQ car cela aurait aussi été sa politique enrobée dans un discours plus nationaliste — mais aussi par les Libéraux. La FTQ, tout comme la direction de la CTC, dont elle est une fédération membre et qui vient de faire son autocritique publique sur son opposition passée au libre-échange, s'est ralliée de facto à l'ALÉNA. Souvenons-nous que la FTQ avait publiquement clamé son désaccord avec le rejet de la ZLÉA par le Sommet populaire des Amériques en avril 2001. Elle juge que finalement pour ses membres du secteur privé, la majorité de la centrale, l'ALÉNA est bénéfique malgré tous les irritants. Après tout, depuis une dizaine d'années, la croissance canadienne est une des meilleurs de l'OCDE grâce à la croissance exponentielle des exportations vers les ÉU. Comme dorénavant plus de la moitié des produits et services du secteur privé sont exportés, il vaut mieux, doit-elle se dire, faire bon cœur contre mauvaise fortune.

Ce ralliement au libre-échange se conjugue aussi fort bien avec le milliardaire fonds de capital de risque qu'elle administre, le mal nommé Fonds de solidarité, avec la très généreuse connivence fiscale de l'État. On ne sait plus trop bien d'ailleurs si c'est la FTQ qui mène le Fonds ou le contraire. Ce qu'on sait, par contre, c'est que la très haute direction de la FTQ a son siège réservé sur le conseil d'administration du Fonds lors de sa retraite. Quand on a une direction syndicale intégrée à ce point au capital financier, il faut s'attendre à la trahison des intérêts du prolétariat.

Cette trahison se voit au grand jour dans la parade de langage musclé pour dénoncer les importants reculs imposés par l'arbitrage au syndicat des cols bleus de Montréal, un des plus combatifs syndicats québécois. Voilà une leçon pour les syndicats en négociation du secteur public. Faut-il rappeler que cet arbitrage était prévu par la législation péquiste sur les fusions municipales selon des critères syndicalement très défavorables : un autre beau relais entre les deux partis de l'alternance. Or ce langage macho se substitue à l'appel à la grève de 24 heures pourtant votée et promise contre le gouvernement Charest en cas de récurrence après décembre 2003. Au lieu de grève, on implore plutôt le maire Tremblay et on a recours aux tribunaux.

Il n'est pas si certain non plus que la FTQ soit si opposée que ça à la restructuration forcée des allégeances syndicales du secteur de la santé. Peut-être ne gagnera-t-elle pas de nouveaux adhérents mais elle ne peut pas y perdre grand chose tellement elle y est minoritaire. Par contre, sa grande rivale — rivalité maintenant étalé sur la place publique — la CSN, dont la crédibilité politique provient de sa force dans le secteur de la santé et des services sociaux a tout à y perdre. La FTQ rêve de devenir la seule centrale politiquement signifiante au Québec — après tout n'est ce pas le cas au Canada anglais et aux ÉU — les autres centrales étant réduites au rang de la CSD. Peut-être même que si la FIIQ+ tire son épingle du jeu et parvient à construire une

centrale de la santé, sans les employéEs voués au PPP, sera-t-il possible de s'entendre avec elle dans le cadre d'une relation bien hiérarchisée ?

La direction de la CSN, quant à elle, est aux abois car même si elle réussit à préserver sa pertinence politique elle craint d'être refoulée dans la représentation des employéEs généraux qui sont les plus susceptibles de PPP. Elle redoute, avec raison, d'être coincée dans une zone de perpétuelles confrontations ce qui rendra très difficile la concertation et même le maintien de l'unité de la centrale. D'où son comportement erratique entre participation et non-participation aux structures de concertation remise à la mode par le PLQ et ses zigzags entre l'appel ratifié pour une grève de 24 heures et son refus de la déclencher sous prétexte de non participation de la FTQ. Pourtant la CSN n'avait pas attendu l'accord de la FTQ pour appeler la journée de mobilisation de décembre 2003. Une grande partie de la base de la FTQ avait suivi le mouvement au grand dam de la direction de cette centrale qui avait dû se rallier.

La clef de la Constituante est dans la riposte anti-Charest

Le problème n'est pas là. C'est plutôt qu'il n'entre tout simplement pas dans les vues de la direction de la CSN de transformer la centrale en centrale antinéo-libérale de combat articulée sur le terrain électoral avec un parti antinéo-libéral et indépendantiste. Avec son petit fonds de capital de risque elle voudrait plutôt en revenir au temps béni de la concertation. Pourtant sans grève de 24 heures comme premier jalon d'un grand mouvement de riposte qui devrait sans doute déboucher sur une grève générale publique-privée on voit mal comment arrêter la nouvelle étape de privatisation du secteur public et encore moins remettre en question les coupures faites précédemment par les Libéraux fédéraux et par le PQ. Et sans ce mouvement de grande mobilisation on ne voit pas non plus comment sortir du cul-de-sac de la stratégie référendaire du PQ pour faire aboutir la résolution de la question nationale.

L'UFP propose d'en passer au préalable par une assemblée constituante élue à la proportionnelle. Le tandem Cliche-Charbonneau précise que tout le processus devrait se faire « *à travers un vaste et profond exercice de démocratie participative* » dont l'assemblée constituante serait le couronnement. On ne peut qu'être d'accord dans l'enthousiasme... mais quelle force politique ou sociale voudra bien enclencher et encadrer tout ce processus ? Le PLQ ? La réponse est évidente. Le PQ une fois revenu au pouvoir ? Se souvenant des Commissions régionales itinérantes de l'hiver 1995, la chose pourrait paraître plausible. Mais comme l'explique Cliche-Charbonneau,

« Il ne s'agit pas ici de refaire l'exercice des Commissions régionales itinérantes sur l'avenir du Québec qui ont précédé le référendum de 1995, essentiellement parce que les personnes qui ont alors assisté aux forums publics n'ont été, en général, que des spectateurs et des auditeurs plutôt que de réels participants. De plus, il ne faudra pas précipiter l'exercice comme ce fut le cas en 1995. »

En fait le PQ ne serait même plus d'accord à refaire cet exercice de fausse consultation que d'ailleurs l'accord « associationniste » PQ-Bloc-ADQ de l'été 1995 avait relégué aux

oubliettes. Car depuis lors les politiques néolibérales du gouvernement Bouchard ont passé par là. Le PQ craindrait de donner un cadre légitime à l'expression de la colère populaire contre ces politiques, autant les siennes que celles des Libéraux canadiens et québécois. Comme l'a suggéré son dernier Conseil national, le PQ serait plutôt tenté de proposer une Constitution par en haut sans Constituante ni participation populaire.

Alors d'où viendrait l'initiative ? Elle ne pourrait venir que d'un mouvement social galvanisé par la lutte contre les politiques néolibérales du gouvernement Charest et qui serait sans illusion sur une remise en question de ces politiques par un éventuel gouvernement péquiste. Dans l'actuelle conjoncture d'offensive néolibérale, alors qu'approche le moment de vérité des conventions collectives du secteur public, il ne serait pas possible de susciter à part un mouvement pour une Constituante précédé, par exemple, d'un processus démocratique populaire à l'image des États généraux du Canada français de 1967-1969 qui n'ont été possibles, rappelons-le, que parce qu'ils se sont déroulés dans le contexte d'un fort mouvement syndical/populaire/national offensif pour un Québec indépendant et égalitaire.

Un mouvement populaire pour une Constituante ne pourrait donc surgir qu'au sein d'un mouvement plus large contre le néolibéralisme guerrier, concrètement contre les politiques néolibérales des gouvernements libéraux, à moins d'un changement de conjoncture. Dans le cadre du mouvement antinéo-libéral, à un certain niveau de son développement, se poserait la question de l'alternative. La conjonction mouvement antinéo-libéral – mouvement pour la Constituante deviendrait le creuset organique dans lequel se fondrait question sociale et question nationale.

Un défi pour l'UFP

La clef pour en arriver là, cependant, c'est d'amorcer ce mouvement antinéo-libéral que sabotent systématiquement les directions syndicales qui emprisonnent tout le mouvement social dans le réseau Vigilance dont elles se servent pour organiser de rares actions contrôlées et sans perspective. Il faut donc construire une force politico-sociale qui, sur la base d'une critique implacable des directions syndicales, propose une campagne pour une grève générale publique-privée en commençant par une grève de 24 heures et sur la base d'un rejet des lois scélérates de décembre 2003, d'un rejet des partenariats publics-privés, d'un rejet de la contre-réforme de l'assistance sociale et d'un réinvestissement massif dans la santé, l'éducation, le logement social, l'élimination de la pauvreté, le transport public et l'efficacité énergétique.

L'UFP se veut ce parti de l'alternative antinéo-libéral, indépendantiste, féministe, écologiste et internationaliste opérant sur la base de la démocratie participative... sur papier. S'il veut l'être dans les faits, il lui revient d'appeler à construire cette force politico-sociale et de concrètement commencer à le faire par l'intermédiaire, entre autre, du comité sectoriel syndical/populaire voté lors du dernier Conseil de l'Union. Il est certes pertinent de tenir des assemblées publiques sur l'eau et la Constituante mais ce serait passer à côté de la coche de la conjoncture mondiale, canadienne et québécoise

si ces mini-campagnes devenaient une diversion pour ne pas organiser une campagne prolongée pour la grève générale.

Marc Bonhomme, 23 octobre 2004